

## Une journée à Péronne autour de la Grande Guerre

Une journée culturelle avec un conférencier Intermèdes

Séjour un jour 1 journée

La « Guerre de 14-18 » fut l'un des conflits les plus meurtriers de l'histoire du XXe siècle, puisqu'il provoqua la mort de dix millions de personnes et près d'une trentaine de nations y furent impliquées. La « Grande Guerre » provoqua encore la fin des empires austro-hongrois, allemand, ottoman et russe ; la fin du « Monde d'hier » (S. Zweig), le passage à un monde nouveau, dont nous sommes largement tributaires. Cette journée est consacrée à la découverte de deux sites majeurs de cette époque.

### Quelques points forts :

- l'accompagnement culturel par un conférencier Intermèdes ;
- l'Historial de la Grande Guerre ;
- le déjeuner inclus ;
- un groupe maximum de 20 personnes avec audiophone inclus pour la journée.

### Journée 1

#### Paris / Péronne, Compiègne

Départ matinal en autocar en direction de Péronne.

(Environ 310 km)

Nous visiterons l'**Historial de la Grande Guerre** à Péronne, un lieu passionnant aussi bien pour sa muséographie novatrice que pour le nouveau regard qu'il permet de porter sur le conflit. L'Historial, qui comporte un musée et un centre de recherches, met en avant les travaux des historiens Jean-Jacques Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau qui privilégient une approche culturelle, plutôt que militaire, centrée sur la vie quotidienne des soldats et des civils.

Déjeuner au restaurant.

Cet après-midi, nous nous rendrons à la **clairière de l'Armistice à Rethondes**. A la fin de la guerre et pour éviter d'humilier la délégation allemande déjà meurtrie, le maréchal Foch décide de trouver un endroit discret proche de Paris pour signer l'Armistice. C'est dans un sous bois occupé par des voies d'artillerie à côté du village de Rethondes, en forêt de Compiègne, que la rencontre a lieu et l'Armistice signée. Nous découvrirons à cette occasion une réplique du wagon du Marechal Foch où se sont tenues les négociations.

Retour sur Paris en fin de journée.

Nos programmes de voyage sont élaborés sur la base d'informations connues au moment de leur publication. La situation exceptionnelle conduit actuellement les transporteurs à adapter fréquemment leurs dessertes aériennes ou ferroviaires, les horaires mentionnés sur notre site sont de ce fait sujets à modification et restent évolutifs. Par ailleurs, la visite des sites est conditionnée aux éventuelles restrictions sanitaires locales, il est donc possible que des visites initialement prévues ne soient plus réalisables, auquel cas nous prévoyons un programme de substitution. Afin de tenir compte des informations les plus récentes, les modifications sont communiquées aux participants inscrits au voyage une quinzaine de jours avant le départ, mais peuvent évoluer sur place, indépendamment de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

## Départ du 11 avril 2022 (1 journée)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

### Conférencier

Katarina De Vaucorbeil. Historienne de formation. Archiviste-paléographe. Spécialiste de l'Europe centrale et du monde russe.

### Tarifs

Journée avec conférencier

185,00 € / personne

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre **13 et 20 personnes**. Entre 8 et 12 personnes, nous nous réservons le droit de demander un supplément de prix de **20,00 € par personne**. Cet éventuel supplément vous serait demandé plus de 60 jours avant le départ, ou lors de votre inscription si celle-ci intervient à moins de 60 jours.

### Transport en autocar

Départ	Arrivée
<b>Paris</b> 11/04/2022 - 08:00	<b>Péronne</b> 11/04/2022 - 10:00
<b>Rethondes</b> 11/04/2022 - 17:00	<b>Paris</b> 11/04/2022 - 18:30

#### Ces prix comprennent :

- le transport en autocar de Paris à Paris ;
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes ;
- le déjeuner, hors boissons ;
- les entrées pour les visites mentionnées ;
- un système audio avec oreillettes ;
- l'assurance assistance-rapatriement.

#### Ces prix ne comprennent pas :

- les boissons ;
- les pourboires usuels aux guides et chauffeurs ;
- les dépenses d'ordre personnel ;
- l'assurance annulation, bagages et interruption de séjour.

### Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

#### **Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne \* : 5,5 % du prix du voyage**

##### **Annulation**

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

##### **Bagages**

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

##### **Interruption de voyage**

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit).

**Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.**

#### **Garantie multirisque extension épidémies \* : 4,74 % du prix du voyage**

##### **Annulation**

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

#### **Bagages**

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

#### **Interruption de voyage**

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

**Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.**

#### **Garantie multirisque \* : 3,95 % du prix du voyage**

##### **Annulation**

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

##### **Bagages**

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

##### **Interruption de voyage**

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

**Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.**

#### **Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire \* : 2 % du prix du voyage.**

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, **à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

\* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet [www.intermedes.com](http://www.intermedes.com), ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

## **Informations pratiques**

### **France**

**Formalités pour les ressortissants français** : il est nécessaire de vous munir d'une carte d'identité en cours de validité.

**Un pass sanitaire est désormais obligatoire pour accéder aux lieux de loisirs et de culture rassemblant plus de 50 personnes (salles de spectacle, parcs d'attractions, salles de concert, festivals...) ainsi que dans les cafés, restaurants, centres commerciaux, hôpitaux. Cette obligation concerne également les voyages en avion, train et car pour les trajets de longue distance.**

**Plus d'informations sur le pass sanitaire sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>.**

**Visites** : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

**Repas inclus au programme** : nous privilégions, dans la mesure du possible, les menus comportant des spécialités locales et/ou de saison. Il peut arriver toutefois que les choix de restauration soient limités et nous conduisent à sélectionner des menus moins traditionnels.

Par ailleurs, afin d'optimiser le temps dédié aux visites, nous prévoyons généralement des formules deux plats aux déjeuners et trois plats aux dîners.

### Prévisions météorologiques

Nous vous conseillons de consulter les prévisions météorologiques la veille de votre départ sur le site de **la chaîne météo** ou de **météo France**.

### Informations voyageurs : sécurité et situation sanitaire

Pour chaque pays, le **ministère des Affaires Etrangères** (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Nous vous recommandons fortement de consulter ces sources d'information régulièrement, jusqu'à la veille de votre départ. Nous tenons également ces fiches à votre disposition sur simple demande au 01 45 61 90 90.

## Bibliographie

---

### France

#### Histoire

- *Histoire de France* - J. Carpentier, F. Lebrun - Point
- Toute la collection Histoire de France par Belin sous la direction de Joël Cornette en 13 volumes (auteurs différents à chaque volume)
- *Histoire des Gaules : VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.* - C. Delaplace, J. France - Armand Colin
- *Regard sur la Gaule* - C. Goudineau - Errance
- *La France Gallo Romaine* - M. Monteil - Editions La Découverte
- *Les origines franques, Ve - IX<sup>e</sup> siècle, "Nouvelle histoire de la France médiévale", t.1* - S. Lebecq - Le Seuil
- *La Guerre de Cent ans* - P. Contamine - P.U.F.
- *Temps de crises, temps d'espairs (XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle), Nouvelle histoire de la France médiévale, vol.5* - A. Demurger - Seuil
- *Saint Louis* - J. Le Goff - Gallimard
- *La Papauté à Avignon* - Y. Renouard - P.U.F.
- *Histoire de la France. Absolutisme et lumières, 1652 - 1783* - J. Cornette - Hachette
- *Révolution et empire 1783 - 1815* - J.P. Jessenne - Hachette
- *La Révolution française et l'Empire* - H. Leuwers - P.U.F.
- *La Révolution française, 1789 - 1799 : une histoire sociopolitique* - J.C. Martin - Belin sup. Histoire.
- *La France des Lumières* - D. Roche - Fayard
- *Petite histoire de la France de la Belle époque à nos jours* - A. Prost - Armand Colin
- *La France de 1914 à nos jours* - J. F. Sirinelli - P.U.F.
- *Histoire culturelle de la France* (direction avec Jean-Pierre Rioux) - J. F. Sirinelli - 4 volumes - Éditions du Seuil

#### Arts

- *L'art roman en France* - E. Vergnolle - Flammarion
- *L'art monumental de la France : le XI<sup>e</sup> siècle* - E. Vergnolle - Pindar Press
- *L'Art gothique* - A. Erlande-Brandenburg - Citadelles & Mazenod
- *France 1500 : Entre Moyen-âge et Renaissance* - E. Taburet-Delahaye - RMN
- *Art et architecture en France 1500-1700* - A. Blunt - Macula
- *L'art en France de la Renaissance aux Lumières* - M. C. Heck - Citadelles & Mazenod
- *L'art du XVIII<sup>e</sup> siècle, peinture et sculpture en France, 1700-1789* - M. Levy - Flammarion
- *L'art de France : De la Renaissance au siècle des Lumières 1450-1770* - J. M. Perouse de Montclos - Menges

- *Les Châteaux du Val de Loire* - J. M. Pérouse de Montclos et R. Polidori - Éditions Place des Victoires
- *Histoire de l'Impressionnisme* - J. Rewald - Albin Michel
- *Impressionnisme, les origines 1859-1869* - RMN
- *L'impressionnisme et le paysage français* - RMN
- *L'Art contemporain en France* - C. Millet - Flammarion